



Huissier pendant une grève

Par Titine94

Bonjour

Lors d'une grève légale au boulot un huissier est venu constater que nous bloquions l'accès à l'entreprise. Nous avons été condamnés à payer une amende. Le problème c'est que la liste des grévistes présents est fautive. Peut-on faire appel de ce jugement et comment le prouver ?